



Municipalité Régionale de Comté d'Abitibi

571, 1^{re} Rue Est - C.P. 214 - Amos (Québec) J9T 3A6

Téléphone : 819 732-5356 / Télécopieur : 819 732-9607 / Courriel : mrc@mrcabitibi.qc.ca

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale régulière de la Municipalité Régionale de Comté d'Abitibi tenue le 14 janvier 2015 à 19 h 30, sous la présidence de Monsieur Martin Roch, préfet.

Sont présents les conseillers de comté suivants :

M. Denis Chandonnet	Représentant	Amos
M. Lionel Pelchat	Maire	Barraute
M. Raymond Doré	Maire	Berry
M. Rosaire Guénette	Maire	Champneuf
M. Eric Comeau	Maire	La Corne
M. Guy Lemire	Maire	La Morandière
M. René Martineau	Maire	La Motte
M. Guy Baril	Maire	Landrienne
M. Rémi Gilbert	Maire	Launay
M. Stephan Lavoie	Maire	Preissac
M. Marc-Antoine Pelletier	Maire	Rochebaucourt
M. Maurice Godbout	Maire	Saint-Dominique-du-Rosaire
M. Mario Inkel	Représentant	Saint-Félix-de-Dalquier
M. Jacques Riopel	Maire	Saint-Marc-de-Figuery
M. Félix Offroy	Représentant	Saint-Mathieu-d'Harricana
M. Pascal Rheault	Maire	Sainte-Gertrude-Manneville
Mme Anita Larochelle	Mairesse	Trécesson
M. Ulrick Lebreux	Représentant	TNO Lac-Chicobi (Guyenne)

Ainsi que :

M. Alain Halley	Directeur général
Mme Josée Couillard	Directrice générale adjointe
Mme Mélanie Falardeau	Directrice Aménagement

002-01-2015

APPUI À LA DÉMARCHÉ "TOUCHE PAS À MA RÉGION" ET AU MANIFESTE

CONSIDÉRANT QUE la région a toujours maintenu un principe dans ses choix de développement, et ce, depuis 50 ans, soit que tous les citoyens et citoyennes de l'Abitibi-Témiscamingue doivent avoir accès aux mêmes services et pouvoir aspirer à se réaliser, sans égard à leur lieu de résidence;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec, par le projet de loi no 28, en abolissant les structures de concertation régionale et en diminuant les moyens de développement socioéconomique, porte atteinte à l'épanouissement de nos populations;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Guy Baril appuyé par Monsieur le conseiller de comté Eric Comeau et unanimement résolu d'appuyer la démarche « Touche pas à ma région » et d'adhérer au manifeste de l'Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉ

Alain Halley
Directeur général

Copie certifiée conforme
Amos, le 15 janvier 2015